

Commune de <b>AISEAU-PRESLES</b>	Code INS	52074
	Budget de l'exercice:	2014

Modèle officiel généré par l'application eComptes © SPW.DGO5.

## Rapport de la Commission Budgétaire

Application de l'art.12 du R.G.C.C.



Commune de : <b>AISEAU-PRESLES</b>	Tableau calculé sur les données suivantes:
Adresse de l'administration: Rue Président John Kennedy 150 6250 AISEAU-PRESLES	Dernier compte arrêté, exercice: <b>2012</b>
	Budget initial de l'exercice: <b>2014</b>
Adresse du site internet: <a href="http://www.aiseau-presles.be">www.aiseau-presles.be</a>	Service Ordinaire, modification budgétaire no: <b>0</b>
	Service Extraordinaire, modification budgétaire no: <b>0</b>
<b>Directeur Général:</b>	Personnes de contact dans les services:
Tel: 71260601	
Fax: 71260609	
Email: <a href="mailto:d.stampart@aiseau-presles.be">d.stampart@aiseau-presles.be</a>	
<b>Directeur Financier:</b>	
Tél: 71260632	
Fax: 71260629	
Email: <a href="mailto:n.coelst@aiseau-presles.be">n.coelst@aiseau-presles.be</a>	

**Membres de la Commission budgétaire:**

<b>Noms</b>	<b>Titres</b>
COELST Nathalie	Directrice financière
GRENIER Dominique	Echevin des Finances
STAMPART Didier	Directeur général

Tableau de synthèse du service ordinaire, (classification économique)

Exercice budgétaire:	2014
Année du dernier compte arrêté:	2012

Modification no:	0
------------------	---

**DEPENSES ORDINAIRES**

	Résultats des comptes d'exercice										Budget initial N-1	Budget initial	Budget après dernière M.B.	
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2014	2014				
Personnel (*)	3.895.116,26	4.207.619,42	4.423.168,42	4.530.365,05	4.616.473,49	4.812.661,91	5.027.302,89	4.834.289,83	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	1.110.371,90	1.161.999,81	1.194.018,82	1.201.458,43	1.198.243,89	1.221.105,24	1.434.658,69	1.422.276,98	-	-	-	-	-	-
Transferts	3.894.450,49	3.729.137,29	3.790.025,53	4.199.997,75	4.324.861,10	4.631.429,41	4.766.016,36	4.815.209,63	-	-	-	-	-	-
Dette	1.677.948,11	1.645.307,00	1.555.718,70	1.658.517,01	1.747.503,96	1.588.664,14	1.629.934,53	1.716.031,14	-	-	-	-	-	-
Prélèvements	250.256,67	-	166.506,94	16.483,73	17.303,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total (exercice propre)</b>	<b>10.828.144,43</b>	<b>10.744.063,52</b>	<b>11.129.438,41</b>	<b>11.606.821,97</b>	<b>11.904.486,19</b>	<b>12.253.860,70</b>	<b>12.857.912,47</b>	<b>12.787.807,58</b>	-	-	-	-	-	-
Exercices antérieurs	506.687,30	673.018,65	521.932,02	792.450,59	716.384,98	586.861,72	25.835,96	85.720,27	-	-	-	-	-	-
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total général</b>	<b>11.334.831,73</b>	<b>11.417.082,17</b>	<b>11.651.370,43</b>	<b>12.399.272,56</b>	<b>12.620.871,17</b>	<b>12.840.522,42</b>	<b>12.883.748,43</b>	<b>12.873.527,85</b>	-	-	-	-	-	-

(\*): hors dépenses et recettes enseignants payés par la communauté française sans intervention de la commune

**RECETTES ORDINAIRES**

	Résultats des comptes d'exercice										Budget initial N-1	Budget initial	Budget après dernière M.B.	
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2014	2014				
Prestation	322.614,16	313.687,69	332.767,78	390.060,76	393.001,36	394.885,17	431.498,02	717.274,95	-	-	-	-	-	-
Transferts (*)	9.769.979,79	10.318.596,96	11.075.994,76	10.751.903,12	10.759.821,66	11.028.945,83	11.484.824,03	11.594.519,16	-	-	-	-	-	-
Dette	1.195.884,66	537.010,32	305.635,33	490.536,10	378.830,88	337.602,22	423.411,67	284.864,47	-	-	-	-	-	-
Prélèvements	-	68.000,00	63.125,82	-	131.666,68	100.000,00	37.464,17	50.294,42	-	-	-	-	-	-
<b>Total (exercice propre)</b>	<b>11.288.472,61</b>	<b>11.237.294,97</b>	<b>11.777.523,69</b>	<b>11.632.499,98</b>	<b>11.663.320,58</b>	<b>11.861.433,22</b>	<b>12.377.197,89</b>	<b>12.646.953,00</b>	-	-	-	-	-	-
Exercices antérieurs	1.034.862,26	1.645.964,93	2.157.360,91	3.120.820,50	3.271.075,63	3.119.046,23	1.965.686,44	1.513.265,86	-	-	-	-	-	-
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total général</b>	<b>12.323.334,87</b>	<b>12.883.259,90</b>	<b>13.934.884,60</b>	<b>14.753.320,48</b>	<b>14.934.396,21</b>	<b>14.980.479,45</b>	<b>14.342.884,33</b>	<b>14.160.218,86</b>	-	-	-	-	-	-

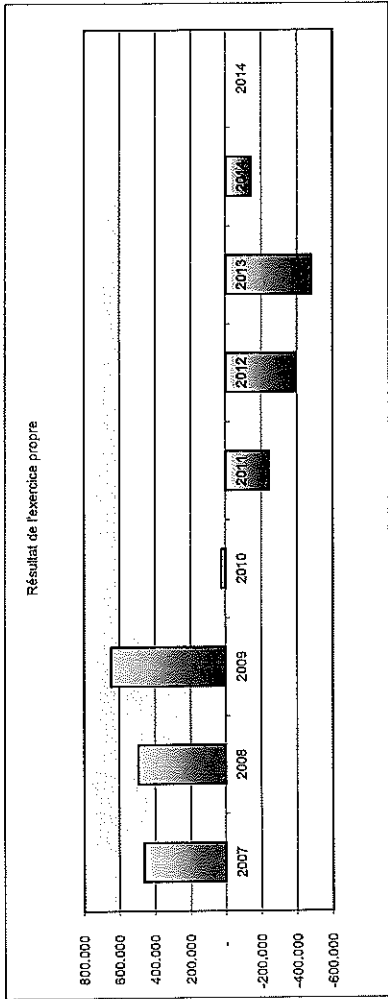
Evolution des résultats

	2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014
Exercice propre	460.328	493.231	648.085	25.678	241.166	-	392.427	-	140.855	-	-	-	-	-
Global	988.503	1.466.178	2.283.514	2.354.048	2.313.525	2.139.957	1.459.136	1.286.691	-	-	-	-	-	-

## Calcul des écarts

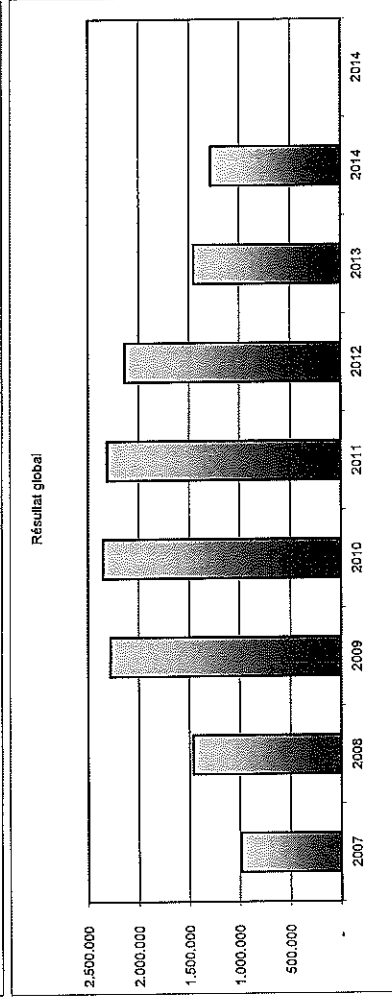
### Dépenses ordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dem.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dem.MB / dernier compte
Personnel(*)	- 193.073,06	-	21.627,92	-
Fonctionnement	- 12.381,71	-	201.171,74	-
Transferts	- 49.193,27	-	193.780,22	-
Dette	- 86.096,61	-	127.367,00	-
Prélèvements	-	-	-	-
<b>Total (exercice propre)</b>	- 70.104,89	-	533.946,88	-
Exercices antérieurs	- 59.884,31	-	- 500.941,45	-
Prélèvements	-	-	-	-
<b>Total général</b>	- 10.220,58	-	33.005,43	-



### Recettes ordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dem.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dem.MB / dernier compte
Prestation	285.776,93	-	322.389,78	-
Transferts(*)	109.695,13	-	565.573,33	-
Dette	- 138.547,20	-	52.737,75	-
Prélèvements	12.830,25	-	49.705,58	-
<b>Total (exercice propre)</b>	269.755,11	-	786.519,78	-
Exercices antérieurs	- 452.420,68	-	- 1.605.780,37	-
Prélèvements	-	-	-	-
<b>Total général</b>	- 182.665,47	-	820.260,59	-



**Justification succincte des principaux facteurs d'écart (par rapport au budget initial N-1)**

**Dépenses ordinaires**

Personnel	<p>Indexation : 1,75%, non-remplacement de deux techniciennes en fin de carrière, suppression de trois emplois de techniciennes de surface, suppression d'un mi-temps au service des finances, suppression d'un mi-temps médical et d'un équivalent temps plein au service AME, plusieurs départs à la retraite en cours d'année (à l'état-civil/population, aux travaux...), prévision de deux recrutements pour le service travaux, octroi du seuil minimum aux grades légaux à la suite de la réforme</p>
Fonctionnement	<p>Etat en négatif à l'exercice propre, la circulaire recommandée de se limiter à une majoration de 2% par rapport aux engagements 2012. Dans notre cas, les chiffres sont tronqués par l'inscription des frais de fonctionnement de l'unité de biométhanisation (85760€ avec l'assurance) et le transfert de certains types de dépenses de l'extraordinaire vers l'ordinaire (450000€), recours à l'assistance d'un conseiller externe en prévention, redéfinition du mode de fonctionnement dans les écoles.</p>
Transferts	<p>Maintien du niveau de la subvention à la RCA suivant le contrat de gestion, intervention au service incendie sur base des derniers chiffres reçus et incorporés en MB, dans l'attente de l'arrêt du budget par la zone de police - indexation de 1%, majoration importante au CPAS : +9,54% par rapport à 2013 et + 27,20% par rapport à 2012, diminution du coût d'enlèvement des déchets avec le passage aux poubelles à puces.</p>
Dettes	<p>Le mali à l'exercice propre nous oblige à limiter le volume des dépenses d'investissements à couvrir par emprunts à 165€ par habitant par an. 10846x165€/hab = 1.789.590€. Le total des emprunts à contracter est de 1.540.173.666€. Il faut noter qu'il a fallu réinscrire certains emprunts déjà prévus en 2013 car en fonction des délais de procédure de marchés publics et de tutelle, il n'était pas certain de pouvoir enregistrer les droits constatés en 2013. Il faut également souligner que l'inscription relative à l'école de Roselles n'est pas prévue, ce dossier devant faire l'objet d'une demande auprès du Ministre afin de savoir si cet investissement peut être considéré comme hors balise. Des calculs ont lieu actuellement afin de pouvoir estimer les impacts favorables en matière d'économies d'énergie.</p>

**Recettes ordinaires**

Prestation	<p>Par rapport aux exercices précédents, des recettes inscrites en transfert ont été rapatriées en recette de prestation (ex : récupération des coûts de fabrication des CIE, passeports, permis de conduire), fin de la perception du loyer pour l'extension police (voir nouveau bail à rédiger), inscription de la participation des parents dans les garderies et fréquentation de la piscine, diminution de certains postes à la suite de l'arrêt de certaines activités (ex:plaine de jeux, semi-marathon, repas des aînés, inscription de nouvelles rentrées à la suite de la mise en route de l'unité de biométhanisation).</p>
Transferts(*)	<p>En matière de taxes et redevances, la consultation du tableau relatif à la fiscalité explique les modifications de taux et les nouveaux rendements. La majoration découlant de la modification du taux pour l'exercice d'imposition 2014 en matière d'additionnels communaux à l'impôt des personnes physiques (8,5% contre 7,5%) soit, en fonction de l'estimation du SPF Finances, 1.19.633.511€ n'a pas été inscrite conformément aux instructions de la tutelle.</p>
Dettes	<p>Diminution des dividendes IEH et IGH : évolution à la baisse du taux OLC 10 ans intervenant dans le calcul sur la rémunération des capitaux investis par les associés des GRD - calcul approuvé par la CREG, écart constaté également dans le résultat distribuable de l'IPPFH pour 2012 s'expliquant par la constitution d'une provision de 4.433.000€ pour le remboursement des pertes cumulées (entre 2008 et 2012) de l'actif gaz ECS, une réduction de valeur complémentaire de 4.206.000€ suite à la baisse du cours de bourse de l'action GDF SUEZ.</p>





**Avis de légalité:**

Sauf erreur, ou omission involontaire, les signataires du présent rapport estiment que le projet budgétaire qui leur a été soumis, respecte les dispositions budgétaires et comptables des lois, décrets, et règlements;

Les recommandations de la circulaire budgétaire, dont chaque participant a pu prendre connaissance, ont été suivies: Oui.  
Dans la négative, en indiquer la raison ci-après;



Avis individuels des participants

Noms:	Remarques et avis individuels:	Signatures
Coelist Nathalie	<p>Les signaux d'alerte maintes fois tirés par rapport aux investissements consentis, à la multitude de projets menés par rapport à la taille de de l'entité, aux faibles recettes dégagées des prestations, de l'impact de la réforme des pensions, ont finalement retentis et ont contraint à la prise de mesures difficiles sur un plan humain, à la suppression de toute une série d'activités et un recentrage sur des missions obligatoires. La hausse de plusieurs taux de taxes et de redevances, l'inscription du crédit spécial de recettes préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice ne nous permettent pas pour l'instant de revenir à l'équilibre au propre. Il est vrai que le passage de 7,5% à 8,5% pour le taux de l'additionnel à l'IPP ne portera réellement ses fruits que sur 2015. Il en est de même pour l'impact positif sur le fonds des communes. Malheureusement, nous savons aussi que certaines mesures en matière de chômage vont avoir une répercussion très importante sur le CPAS alors que nous connaissons déjà une majoration de plus de 9% sur un an. Quid des services incendie, de l'impact des cotisations pensions sur les finances des zones de police... Sur quelles dépenses pourront nous encore faire des efforts? Le personnel -en opérant des glissements pour suppléer aux "départs" à la retraite car recruter ne sera pas possible en continuant à payer les premiers, le fonctionnement - il y a un minimum de choses à prévoir car on ne peut pas uniquement pallier à l'urgent; il faut pouvoir anticiper, la dette- nous sommes obligés d'y faire face, il faut sans aucun doute la limiter dans l'avenir. Jouer uniquement sur la notion de balise d'investissement me semble dangereux car même si un investissement peut-être pris hors balise il faut que la charge générée par le recours à l'emprunt soit complètement couverte par des économies en matière d'énergie ou autre. Dans le cas contraire, la dette augmente. Quelles seront les marges de manœuvre l'an prochain si les recettes ont déjà été revues à la hausse, que des licenciements ont déjà eu lieu et des investissements reportés? Le régional ou le fédéral seront-ils en mesure d'accompagner les communes dans l'exécution de leurs décisions? Dans tous les cas, il faut que les pistes de solutions entamées avec ce budget ne soient pas abandonnées et que les choix portés en matière d'activités soient scrupuleusement respectés car les conditions ne seront pas plus favorables en modifications budgétaires. Chaque dépense rendue nécessaire par des impondérables, chaque perte de recettes devront être compensées.</p>	
	<p>Je m'associe pleinement à l'avis de notre Directrice Financière. Les éléments que je veux souligner à titre personnel sont liés aux missions communales, à la GRH et aux investissements.</p> <p>Le Collège Communal, confronté au déficit prévisible du budget 2014, a accepté de recentrer l'activité locale sur les missions prioritaires et légales de la commune, en ce compris les missions d'appuis et le maintien du patrimoine communal.</p> <p>Cependant, les crédits prévus couvrent ses missions de façon tendue et il est probable que le moindre changement au sein des activités impose de revoir certains postes à la hausse. Le passage des crédits d'entretien de voiries à l'ordinaire ont évidemment alourdi ce budget ordinaire. Les charges liées aux véhicules s'entendent toute chose restant égale par ailleurs. Les entretiens de bâtiments, notamment en regard de leur vieillissement et de leur amortissement, risquent de peser doublement : matériellement d'abord, en cas de problèmes provoqués par la détérioration des infrastructures (pensons au Centre Culturel, à l'état de l'école de Roselies - si elle est en attente d'une reconstruction quasi complète, son état est actuellement préoccupant : faudra-t-il pour des raisons de sécurité intervenir ou pourrions nous anticiper sur le déménagement des enfants prévus lors du lancement effectif du chantier de restauration extraordinaire? -, au centre sportif de Pont de Loup, affecté à la RCA, etc.), comptablement ensuite, puisque, si des investissements complémentaires ne sont pas effectués pendant l'exercice, l'amortissement provoquera une dépréciation des immobilisés et une dépense d'exploitation qui pèsera sur le compte de résultat.</p> <p>Ce n'est pas grave en soi et cela rentre dans le plan de convergence et les efforts de gestion mais il faut en être conscient.</p> <p>Pour les dépenses relatives à la GRH, nous serons confrontés à des dépenses de formations liées à deux secteurs : les formations continuées et formations pour les cadres (évaluations notamment), certifiées, agréées CRF et donc payantes, et les formations préventions sécurité ne pouvant être dispensées en interne par le conseiller adjoint. Un total de 8500,00 € est prévu.</p>	

	<p>Notre adhésion au pacte pour une fonction publique solide et solidaire impose que nous évaluions le personnel et nous ne pouvons évaluer qu'après avoir été formés et certifiés. L'ensemble des chefs ou responsables (N+1 et N+2) pour l'évaluation et l'ensemble du personnel en ce qui concerne les profils vont générer des dépenses significatives incontournables. Les glissements prévus dans le personnel pour réorganiser celui-ci en fonction des départs et des missions prioritaires impliquera sans aucun doute des formations en marchés publics, droits administratifs, lois sociales, contentieux, règlements, les formations pour les ouvriers en progression de carrière, les formations RGB, ... Nous risquons d'être courts et de devoir reporter ces formations, et donc les évaluations ou la réorganisation.</p> <p>Troisième aspect : les investissements ont été extrêmement limités mais il faut noter que l'école de Roselies n'est que reportée et que des investissements "implicites" comme les égouts ne sont facturés à la commune qu'après coup : dans les deux ans nous risquons donc une charge supplémentaire dont il faudra tenir compte pour le choix des investissements de 2015 et 2016.</p> <p>Hormis ces trois aspects globaux, j'attire l'attention sur le déficit structurel de la RCA, le gonflement de sa dette à notre égard et sur la dotation du centre culturel qui va doubler du fait des changements décrets du secteur. Je suggérerais de solliciter du centre culturel, qui reste bénéficiaire, sa participation dans les investissements et rénovations qui seront nécessaires sur base de son boni cumulé afin d'alléger la charge communale prévisible.</p> <p>2015 risque d'être un exercice encore plus difficile, toutes les ressources doivent être mobilisées au profit des missions prioritaires locales. Les transferts au CPAS seront nettement accrus si l'on en croit les prévisions, sans pour autant que cette ressource serve à amplifier une politique sociale nouvelle.</p> <p>Le travail budgétaire a dans de nombreux cas totalement supprimé des crédits. Si cela a permis de ramener le déficit à un niveau relativement supportable, il faudra tenir le cap et accepter qu'en 2014 les activités soient réellement minimales. Aborder 2015 en ayant creusé le déficit en modification budgétaire mettra à mal notre plan de convergence et nous mettra en situation dangereuse. C'est donc tout le défi de ce budget que de rester tel qu'en lui-même durant l'exercice.</p>	Stampart Didier
	<p>Suite aux effets de la crise financière et économique de 2008-2009, ainsi qu'aux répercussions de la crise de la dette souveraine et aux conséquences des mesures d'assainissement des finances publiques au niveau régional et national, nous avons subi en 2011, trois événements indépendants de notre gestion budgétaire communale qui ont eu un impact négatif et durable sur les finances communales. A savoir premièrement, la nouvelle méthode de calcul liée à la non-perception des compensations "Plan Marshall" de la taxe sur la force motrice décidée par la Région Wallonne. Elle pèse lourdement sur le budget (perte de recettes de 280 000,00 €). Deuxièmement, le retour à la norme KUL pour la fixation des dotations communales à la zone de police entraîne une augmentation des dépenses de 171 000,00 € (pratiquement 14% par rapport au compte de 2010). Troisièmement, la suppression totale des dividendes des parts A et B du Holding communal (perte de recettes de 30 000,00 €). En 2012 et 2013, grâce aux ressources accumulées lors des exercices antérieurs, le portefeuille des Aiseau-Préslois n'a pas été amputé par ce manque à gagner de 481 000,00 €.</p> <p>Par contre pour le budget 2014, nous avons pu résorber une partie de cette perte au moyen de mesures structurelles difficiles (voir Tableau de synthèse du SO). Malgré cela notre budget affiche toujours un déficit de 140 000,00 € à l'exercice propre. Cependant l'impact budgétaire de la hausse de 1% du taux à l'IPP n'est pas encore inscrit à ce budget 2014. Le SPF Finances l'évalue à 119 633,51 €. Comme d'autres mesures, cette hausse de taux aura également un impact sur le budget 2015. A ce titre, pour 2015, les prévisions du SPF Finances annonce une rentrée supplémentaire de 290 351,62 €. Toutes choses égales par ailleurs, la continuité de ces mesures nous permettra d'atteindre l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2015 et ainsi de pérenniser la qualité des services publics actuellement offerts à nos concitoyens.</p>	Grenier Dominique

Date du rapport:

06 décembre 2013.